



### UTILISEZ LES AVANTAGES CESU

La loi n°2005-841 du 26 juillet 2005 relative au «développement des services à la personne et à la cohésion sociale» stipule que toute prestation informatique à domicile peut être réglée par Chèque Emploi Service Universel (CESU). L'utilisation du CESU vous fait alors bénéficier d'une réduction d'impôt pouvant atteindre **50% des sommes versées**, dans la limite de 12 000€.

### Nos heures d'interventions

Nous intervenons à votre domicile dans un délai maximum de 72h

- du lundi au vendredi de 13h à 20h et
- le samedi de 9h à 12h.



### Nous contacter

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Tél. : 02.41.73.56.10**

[acces-cite.info@deficience-sensorielle.org](mailto:acces-cite.info@deficience-sensorielle.org)

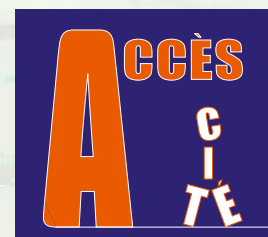
# Un accès équitabile à l'informatique

*pour les personnes déficientes auditives et déficientes visuelles.*



**Vous êtes utilisateur de l'outil informatique, débutant ou confirmé, mais votre déficience auditive ou visuelle ne vous permet pas d'en bénéficier pleinement...**

**Notre équipe de techniciens spécialisés peut vous aider et intervenir directement à votre domicile.**



# Une expertise dans le domaine de la déficience auditive et visuelle pour vous rendre l'univers informatique accessible.

G  
I  
T  
E

## Des compétences en réponse à vos problèmes et vos attentes

- une installation de logiciels
- des conseils d'utilisation
- un support technique pour le paramétrage de périphériques



### «Conseil-Formation»

Vous êtes démunis face à la complexité informatique...

Nous vous proposons une intervention de type «conseil-formation».

Une formation à l'utilisation et à l'adaptation des outils informatiques :

- les logiciels Word, Excel, Powerpoint
- l'usage d'Internet, de la messagerie informatique
- la communication via une Webcam
- les techniques de reconnaissance vocale.



G  
I  
T  
E

G  
I  
T  
E

### «Configuration-Maintenance»

Vous avez fait l'acquisition de dispositifs spécifiques mais, du fait de leur particularité, les connexions ne semblent pas vouloir fonctionner...

Nous vous proposons une intervention de type «configuration-maintenance».

Notre expertise sur les outils informatiques dans le domaine de la déficience auditive et visuelle vous apportera :

- des conseils techniques d'installation
- une grande connaissance des moyens de communication informatique adaptés à la déficience auditive et visuelle
- l'utilisation optimale de votre matériel et une compatibilité des aides techniques spécifiques avec l'outil informatique.

G  
I  
T  
E

L'univers informatique accessible